



31830 Collectif de gauche, alternatif et citoyen

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

Plaisance le 19 novembre 2012

Objet : Vote de soutien

Monsieur le Maire
de Plaisance du Touch

Monsieur le Maire,

L'entreprise Sanofi, dont les actionnaires ont perçu 3,5 milliards d'euros de dividendes en 2011, procède à des suppressions d'emplois à visées boursières.

Cette décision ne trouve son origine ni dans la crise financière européenne, ni dans le « coût » du travail prétendument trop élevé en France.

La région Midi-Pyrénées a voté, lors de son assemblée plénière du 8 novembre 2012, **à l'unanimité**, le texte suivant :

«Au regard des éléments exposés, du nombre de chômeurs recensés par les dernières statistiques, de la gravité de la précarité frappant notre pays, de la destruction qui menace des milliers d'emplois et du redressement industriel qui doit mobiliser la puissance publique, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées réuni en séance plénière ce 08 novembre 2012 demande au Président de la République, au gouvernement et à la représentation nationale de légiférer, en réponse aux demandes des salariés victimes de plans sociaux, en présentant au Parlement un texte visant à interdire les suppressions d'emplois à visées boursières. »

Des habitant(e)s de notre commune sont des salarié(e)s de l'entreprise SANOFI mais aussi de FREESCALE.

Il est normal que le conseil municipal manifeste son soutien à nos concitoyen(ne)s, victimes de ces licenciements collectifs, en votant un texte similaire à celui approuvé par le Conseil Régional.

Au nom du « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » je vous demande, Monsieur le Maire, de soumettre au vote des élu(e)s, lors de la séance du 22 novembre 2012, le texte suivant :

«Au regard du nombre de chômeurs recensés par les dernières statistiques, de la gravité de la précarité frappant notre pays, de la destruction qui menace des milliers d'emplois et du redressement industriel qui doit mobiliser la puissance publique, le Conseil municipal de Plaisance du Touch réuni en séance plénière ce 22 novembre 2012 demande au Président de la République, au gouvernement et à la représentation nationale de légiférer, en réponse aux demandes des salariés victimes de plans sociaux, en présentant au Parlement un texte visant à interdire les suppressions d'emplois à visées boursières. »

Veillez croire, Monsieur le Maire, à mon dévouement pour notre commune et pour ses habitant(e)s.

Raphaël RÉQUÉNA

Conseiller municipal
31830 Collectif de gauche,
alternatif et citoyen